

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 488**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BEES : Brevet d'état d'éducateur sportif premier degré option Pentathlon moderne

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé des sports et de la jeunesse Modalités d'élaboration de références : CPC des métiers du sport et de l'animation.	Directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et des loisirs, Ministère chargé des sports et de la jeunesse

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'éducateur sportif premier degré pentathlon moderne exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques du pentathlon moderne dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

1- Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs :

Il accueille et encadre tous publics dans les différentes disciplines du pentathlon moderne.

Il assure en toutes circonstances la sécurité des pratiquants.

2- Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation :

Il initie et perfectionne dans les différentes disciplines du pentathlon moderne : escrime à l'épée - natation - tir au pistolet - course à pied - sauts d'obstacles en équitation.

Il anime et encadre des projets d'animation et d'entraînement aux activités du pentathlon moderne (excepté équitation - sauf spécialiste), adaptés au public.

3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation :

Il promeut les activités du pentathlon moderne, et organise des manifestations sportives de pentathlon moderne (extérieures ou en salle).

Il conçoit et formalise le projet global d'animation de sa structure.

Il participe à la gestion administrative et financière des activités proposées.

Capacités et compétences attestées :

1

Conseiller les pratiquants en matière d'équipement dans chacune des activités du pentathlon moderne.

Manager une équipe en compétition.

Développer l'autonomie des athlètes dans les aspects réglementaires, sécurité, gestion du matériel, et tactique.

2

Maîtriser les spécificités du pentathlon moderne et des disciplines qui le composent pour adapter son intervention à chacune d'elles.

Maîtriser les gestes de base et les différentes techniques spécifiques aux disciplines du pentathlon moderne.

Maîtriser et analyser les principes fondamentaux des techniques d'opposition (escrime) et individuelles (natation, tir, course).

Organiser et sécuriser les milieux de pratique, utiliser correctement le matériel nécessaire à chaque pratique.

Concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation, d'enseignement et d'entraînement adaptées aux pratiquants, dans le respect du projet global d'animation de l'institution et en prenant en compte la difficulté de juxtaposition des différentes disciplines du pentathlon moderne dans une journée ou une semaine.

Proposer des situations pédagogiques - cycles d'apprentissage et procédés d'entraînement - adaptées à leurs caractéristiques et capacités.

3

Créer, organiser et coordonner des actions de promotion des disciplines du pentathlon moderne dans le cadre législatif et réglementaire institutionnel (événements sportifs, compétitions, manifestations).

Travailler en équipe et en collaboration avec les éducateurs spécialistes des cinq disciplines du pentathlon moderne.

Créer, comprendre et gérer la dynamique du groupe. Coordonner une équipe pédagogique.

Mettre en oeuvre et organiser les premiers secours.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de

la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Educateur sportif ou entraîneur ou moniteur de pentathlon moderne
Animateur ou animateur sportif en pentathlon moderne ou animateur de loisirs sportifs
Educateur territorial des APS (sur concours)

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Partie commune à l'ensemble des options du diplôme BEES 1er degré : - épreuve écrite portant sur les sciences humaines et biologiques.

- épreuve orale portant sur les 3 thèmes suivants : le cadre institutionnel, socio-économique et juridique ; la gestion, promotion et communication liées à ces activités ; l'esprit sportif.

Partie spécifique à l'option pentathlon moderne :

L'examen :

- épreuve générale composée d'un écrit portant sur la technique de l'activité (équitation, escrime, tir, natation, course, pentathlon moderne) ; d'un oral portant sur l'environnement socio-économique et juridique des activités du pentathlon moderne.

- épreuve pédagogique composée d'une présentation écrite d'une journée d'entraînement, lors d'un stage organisé par la direction technique nationale, et conduite d'une séquence au choix du jury ; d'un entretien permettant au candidat de justifier sa démarche pédagogique et d'effectuer l'analyse critique de sa programmation journalière et de la séance effectuée.

- épreuve technique sous forme de prestations physiques : une épreuve à caractère énergétique : natation ou course (au choix du candidat) et une épreuve à caractère technique du pentathlon moderne ; un oral portant sur la réglementation des épreuves du pentathlon moderne.

Le diplôme est délivré au candidat ayant obtenu ces deux parties de certification.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Partie commune : - le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;</p> <p>- un ou plusieurs membres des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;</p> <p>- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports;</p> <p>- une ou plusieurs personnalités qualifiées, dont un ou plusieurs membres de l'enseignement supérieur lorsque la formation a fait l'objet d'une convention avec l'université.</p> <p>Partie spécifique :</p> <p>- le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;</p> <p>- un représentant de la(des) fédération(s) sportive(s) concernée(s) par l'option pentathlon moderne, titulaire(s) de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;</p> <p>- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;</p> <p>- une ou plusieurs personnalités qualifiées.</p> <p>Tout jury est composé d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p>
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU
INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
UC 4 du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport, spécialité 'performance sportive', mention
'pentathlon moderne'
(arrêté du 29 juin 2009 - JO du 9 juillet 2009)

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n°91-260 du 7 mars 1991 modifié

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 novembre 1992 modifié Arrêté du 14 décembre 1994 (option)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Ministère des Sports Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

<http://www.cidj.com>

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**